



DSDEN - Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

7 Boulevard Jacques Chaban Delmas - CS 70223
33525 BRUGES-CÉDEX
Tél : 05 57 57 38 00 courriel : dsden33-acm@ac-bordeaux.fr

suivi accueil sans hébergement : Naziha BOUZAOUT-05 40 54 73 53
suivi accueil avec hébergement : Corinne COFFINEAU-05 40 54 73 54
AUCUN DUPLICATA NE SERA DÉLIVRÉ

Mairie de Bordeaux
place Pey Berland
33000 Bordeaux

Récépissé de déclaration n° 330091015 d'un local hébergeant des mineurs

Local

Dénomination : MAISON D'ACCUEIL "LA DUNE"

Exploitant

Identité : Mairie de Bordeaux

Implantation

156 bd de la Côte d'Argent

33120

ARCACHON

Tél :

05-56-83-80-65

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 195

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires : 19 mai 2004

Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 4

Date dernière visite commission sécurité : 09/02/2022

Date arrêté municipal d'ouverture :

Remarques éventuelles : En attente du rapport.

Fait le 13 avril 2022 à Bordeaux

P/la Préfète et par délégation
Pour l'Inspectrice d'académie Directrice académique
Le chef de service
Par délégation

Thierry d'Angelo

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.